

Adaptez votre domicile et gagnez en autonomie, confort et sécurité



*Pour bien vivre
chez soi*



La Maison
Sourire

Adapte le logement au 3^e âge et au handicap

3^e âge, personnes handicapées, retrouvez votre autonomie !



Toute personne souhaite légitimement vivre chez elle le plus longtemps possible.

Pour cela, quelques aménagements suffisent pour garder un vrai confort de vie, conserver son autonomie et préserver sa sécurité.

Où trouver les équipements adaptés, les bons artisans, à quel prix, quels sont les aides et les financements, ... ?

Devant ces nombreuses questions peu de projets aboutissent.

La Maison Sourire propose une prise en charge intégrale de vos travaux d'aménagements

En appui des professionnels de santé et des relais aidants, La Maison Sourire facilite l'aménagement du domicile et mobilise l'ensemble des intervenants :

- **Évaluation du logement et des besoins d'adaptation**
- **Préconisation de solutions techniques**
- **Sélection d'entreprises et d'artisans qualifiés**
- **Appels d'offres et contrôle des devis**
- **Recherche des aides financières**
- **Suivi commercial pendant les travaux**

Votre solution globale, simple et efficace.

Nos partenaires

Ergothérapeutes, entreprises et artisans du bâtiment tous corps d'état, bureaux techniques, architectes, maîtres d'œuvre.

Notre Charte d'Engagements

Nous restons totalement indépendant des prestataires consultés et nous nous engageons à ne travailler que dans votre intérêt et pour le meilleur résultat. Avec respect et diligence.

Exemples d'interventions

- Adaptation de salle de bains, sanitaires, cuisine, ...
- Sécurisation (télé-alarme, contrôle d'accès)
- Domotique, éclairages, motorisation des portes et volets, télécommunications
- Équipements de confort et mobilier adapté
- Aménagement des pièces à vivre, extension de bâtiment
- Accessibilité extérieure, rampes d'accès
- Circulation intérieure (dégagements, gestion des étages avec monte-escalier ou élévateur)



Concrètement, comment ça marche ?

- 1 Vous nous contactez et dans les 48 heures nous définissons un rendez-vous d'évaluation sans engagement de votre part.
- 2 Nous élaborons votre dossier projet et nous sélectionnons les professionnels les plus qualifiés.
- 3 Après visite de votre logement, les professionnels établissent leurs devis que nous discutons.
- 4 Nous vous apportons les meilleurs devis pour vous les commenter.
- 5 Après votre accord, nous fixons ensemble le calendrier des travaux.
- 6 Nous restons votre interlocuteur pendant le chantier.
- 7 Parallèlement nous recherchons les aides financières auxquelles vous avez droit.

Tous travaux d'aménagement, de rénovation, de décoration, ...

Nos artisans et entreprises partenaires sont sélectionnés selon les règles strictes du GNCTI, Groupement National des Courtiers en Travaux Indépendants, après validation de leur haut niveau de compétences, de la qualité de leurs réalisations et de leurs garanties professionnelles (inscription à la Chambre des Métiers ou à la CCI, solidité financière, assurances obligatoires, formation du personnel,...).

Ils s'engagent en signant notre Charte d'Engagements.

Nous mettons notre savoir-faire d'évaluation de projets et nos entreprises référencées au service des particuliers et des entreprises pour tout type de travaux d'aménagement, de rénovation, de décoration pour un résultat rapide et sans souci.



La Maison Sourire est adhérente au GNCTI dont elle s'engage à respecter la Charte Qualité garantissant son professionnalisme.



Adapte le logement au 3^e âge et au handicap

Tél. : 02 43 88 24 54

contact@laisonsourire.fr

9 route des Barres - 72650 Trangé

LMS Solutions, SARL au capital de 10 000 € - RCS LE MANS - N° SIRET 539 132 878

www.laisonsourire.fr